

## **Serveur suisse de documents pour la formation et l'éducation edudoc.ch: Concept**

### **1. Objectifs**

Le serveur suisse de documents pour la formation et l'éducation (edudoc.ch) a pour but de rassembler et de mettre à disposition la documentation pertinente en matière de politique, d'administration, de planification, de recherche et de développement pour l'éducation et la formation en Suisse et disponible sous forme électronique. Plusieurs objectifs sont visés à travers cette démarche:

- Offrir un accès unique et organisé à la documentation mise à disposition par les institutions responsables.
- Offrir une plateforme permettant de fédérer les institutions partenaires actives dans le domaine de l'information et de la documentation sur la formation et l'éducation.
- Proposer aux utilisateurs, outre la recherche plein-texte, des possibilités de recherches thématiques par une politique d'indexation transparente.
- Proposer des collections spécifiques correspondant aux besoins spécifiques des institutions qui collaborent.
- Permettre un accès différencié aux documents en fonction des utilisateurs.
- Garantir un archivage à long terme obéissant aux standards actuels en la matière (en relation avec la Bibliothèque nationale).

*Dans cette perspective, edudoc.ch est conçu comme un outil de collecte et de valorisation de la documentation pour la formation et l'éducation. La collaboration entre les différents acteurs de cette documentation est primordiale. Les partenaires et les utilisateurs peuvent se réapproprier tous les documents mis à disposition sur edudoc.ch (à l'exception des documents conservés dans des collections à accès protégé) et enrichir les métadonnées, ceci dans le but d'y ajouter une valeur supplémentaire ou de répondre à des besoins propres.*

### **2. Responsabilités**

Le projet de création du serveur edudoc.ch a été mené par le Centre IDES en étroite collaboration avec educa, l'Institut suisse des médias pour la formation et la culture. IDES est responsable de l'administration générale du site qui est hébergé sur le serveur suisse de l'éducation. IDES a conclu avec educa un contrat de collaboration visant à l'hébergement et à la maintenance du serveur de documents.

Plusieurs institutions sont amenées à collaborer afin d'alimenter le serveur. Ces institutions peuvent déposer sur le serveur leur propre production documentaire ainsi que les documents pour lesquels elles disposent des droits de diffusion. Les différents types de collaboration sont présentés sous le point 6.

### **3. Contenu et prestations**

Les collections ont été définies de manière à pouvoir correspondre d'une part aux besoins généraux des institutions qui sont amenées à collaborer et, d'autre part, à une homogénéité du point de vue du système de mise à jour et des possibilités de recherche (voir à ce propos le document "Présentation des collections dans le serveur de documents").

Pour répondre aux besoins spécifiques des institutions, la création de collections virtuelles est rendue possible. Ces collections permettent de focaliser les recherches sur un certain nombre de documents définis. Ces collections virtuelles sont basées sur des équations de recherche prenant pour source un autre champ que la collection elle-même (par exemple en fonction de la couverture géographique, de thèmes spécifiques ou d'institutions). Ces collections virtuelles peuvent être soit présentées directement sur le site edudoc.ch, soit implémentées dans les pages Internet des institutions partenaires, la combinaison des deux possibilités étant aussi envisageable.

#### **4. Accessibilité**

La plupart des documents sont en accès libre. Cependant, certaines collections disposent d'un accès restreint à un groupe d'utilisateurs et sont protégées par un mot de passe. Cette restriction d'accès peut être voulue pour des raisons de relative confidentialité des documents ou de droits de diffusion.

#### **5. Alimentation**

En principe, les documents sont téléchargés sur Internet. IDES informe les auteurs et éditeurs de documents recensés de la reprise de leurs documents sur edudoc.ch. Les auteurs et éditeurs sont invités à réagir s'ils ne désirent pas que leurs documents soient référencés, sinon, ils acceptent tacitement cette manière de faire. Si un document est obtenu d'une autre manière que par téléchargement sur Internet, par exemple comme document attaché dans un courriel, ou livré sur un autre support tel que CD-ROM ou DVD, l'autorisation expresse de l'auteur est nécessaire.

Les institutions qui alimentent le serveur de documents sont invitées à respecter un certain nombre de règles de catalogage minimales afin de promouvoir une homogénéité de la base de données. Ces règles sont présentées dans un document destiné à être mis à jour en fonction des développements (voir Katalogisierungsanleitung, document en allemand).

Les champs MARC utilisés sont documentés et accessibles à tout utilisateur (voir document MARC). L'extension du nombre de champs est envisageable en fonction des collaborations mises en place.

L'indexation matière des documents se fait selon la philosophie suivante: les institutions qui utilisent le thesaurus européen de l'éducation avec les descripteurs nationaux (spécificités suisses, terminologie de la pédagogie spécialisée, terminologie de la formation professionnelle) indexent dans le même champ (c'est à dire le CSRE, le CSPA et IDES). Les autres institutions qui emploient un autre thesaurus (par exemple l'IRD) ou une autre liste de mots-matières indexent dans un champ distinct. Une institution tierce peut ensuite reprendre la fiche de catalogage pour l'indexer avec son propre vocabulaire ou ajouter les champs nécessaires à la création d'une collection virtuelle. Toutefois, aucune modification ne sera apportée à la fiche de catalogage de l'institution qui a catalogué le document en premier.

#### **6. Collaborations / tarification**

IDES gère les différentes formes de collaborations envisageables avec les institutions. Les collaborations peuvent être classées selon les modèles suivants:

Nom du modèle	Description de la collaboration	Coûts / répartition	Forme juridique de la collaboration
1.	L'institution utilise le serveur en fonction des	gratuit pour	-

Institution utilisatrice	droits d'accès qui lui sont attribués. L'institution accepte tacitement le référencement de sa production documentaire en fonction des politiques d'acquisition de IDES ou d'une autre institution qui catalogue de la documentation sur edudoc.ch  L'institution est tenue au courant des développements du serveur de documents.	l'institution	
2. Institution fournisseuse	L'institution s'engage à fournir régulièrement les documents publiés et les saisit éventuellement dans le système sous une forme plus ou moins élaborée en fonction des forces de travail à disposition. Si le nombre de documents s'avère manifestement trop important, IDES peut décider de refuser les documents soumis. De même si les ou contenus documentaires n'entrent pas dans la politique documentaire du serveur et impliquent par exemple la création de nouvelles collections, IDES se réserve le droit de demander un changement de modèle de collaboration.	pas de facturation pour l'institution / coûts de personnel pour fournir et mettre à jour la documentation	Accord écrit
3. Institution partenaire I	L'institution catalogue elle-même des documents en fonction d'une politique d'acquisition propre. Elle dispose d'une ou plusieurs collections virtuelles propres et peut demander, dans la mesure des ressources à disposition auprès de IDES, des développements relativement aux champs MARC à disposition ou à la présentation des collections.	Tarifification selon une grille de montants forfaitaires en fonction de l'utilisation (espace disque employé)	Contrat de collaboration
4. Institution partenaire II	L'institution demande des développements modulaires propres relativement à la structure de la base de données (voire l'ouverture d'une instance propre du logiciel, avec une interface avec edudoc.ch). Une homogénéité de catalogage est garantie.	Tarifification soit selon une grille de montants forfaitaires en fonction de l'utilisation (espace disque employé), soit sur la base d'un contrat de collaboration ad hoc avec educa (ou avec IDES)	Contrat de collaboration

La tarification pour les modèles de collaboration 3 et 4 se fait selon les catégories suivantes:

Quantité de documents catalogués par l'institution partenaire (le volume annuel de documents catalogués est pris en considération)	Prix
Jusqu'à 1 GB de document par année	CHF 1000.- / année
De 1 GB à 5 GB de documents par année	CHF 2000.- / année
Plus de 5 GB par année	Prix sur demande

## 7. Spécifications techniques

Edudoc.ch est basé sur le logiciel *CDS Invenio* qui est un logiciel développé et mis à disposition en open source par le CERN (Organisation européenne pour la Recherche nucléaire). Ce logiciel est utilisé par une communauté importante d'utilisateurs (notamment

la bibliothèque du CERN, l'EPFL, le Réseau romand des bibliothèques), ce qui assure son développement à long terme. En outre, il se base sur une technologie compatible avec l'OAI (Open Access Initiative), ce qui implique le format MARC et un codage XML. Ce format garantit une excellente interopérabilité avec d'autres systèmes et, le cas échéant, la possibilité de migrer facilement vers un autre système.

Les documents sont catalogués sur le système via l'interface de soumission configurée sur demande par IDES et educa. En cas de dépôt de grande importance et de nécessité de procéder à une acquisition en nombre, des procédures d'importation de données peuvent être envisagées.

IDES a défini les métadonnées nécessaires aux différents types de documents standards (voir document MARC). L'utilisation de champs libres pour la création de collections virtuelles est particulièrement importante dans le cadre de ce projet très fortement basé sur la collaboration de différentes institutions. Les champs libres utilisés sont documentés, tout comme les équations de recherche pour les collections.

mr/sv, 6.6.2007